

LEGENDE:

ZONAGE

- UA** LE SECTEUR MIXTE DU CENTRE
- UB** LE SECTEUR MIXTE D'EXTENSION
- UP** LE SECTEUR RESERVE AUX EQUIPEMENTS PUBLICS
- US** LE SECTEUR D'ACTIVITES SPORTIVES
- UZ** LE SECTEUR MIXTE A FAIBLE DENSITE
- 1AU** LA ZONE MIXTE D'URBANISATION FUTURE A COURT TERME
- 2AU** LA ZONE MIXTE D'URBANISATION FUTURE A LONG TERME

- A** LA ZONE AGRICOLE
- N** LA ZONE NATURELLE
- LIMITE DE ZONE OU SECTEUR
- LES ESPACES BOISES CLASSES
- LES EMPLACEMENTS RESERVES AU BENEFICE DE LA COMMUNE DE BACHY
- SECTEUR SOUMIS A UN RISQUE D'INONDATION EN CAS D'ORAGE
- LES BATIMENTS REPERES EN ZONE AGRICOLE DONT L'EXTENSION ET LE CHANGEMENT DE DESTINATION SONT POSSIBLES
- IMMEUBLE DELIMITE AU TITRE DE L'ARTICLE L123.17° DU CODE DE L'URBANISME A PROTEGER OU METTRE EN VALEUR

LES INFORMATIONS

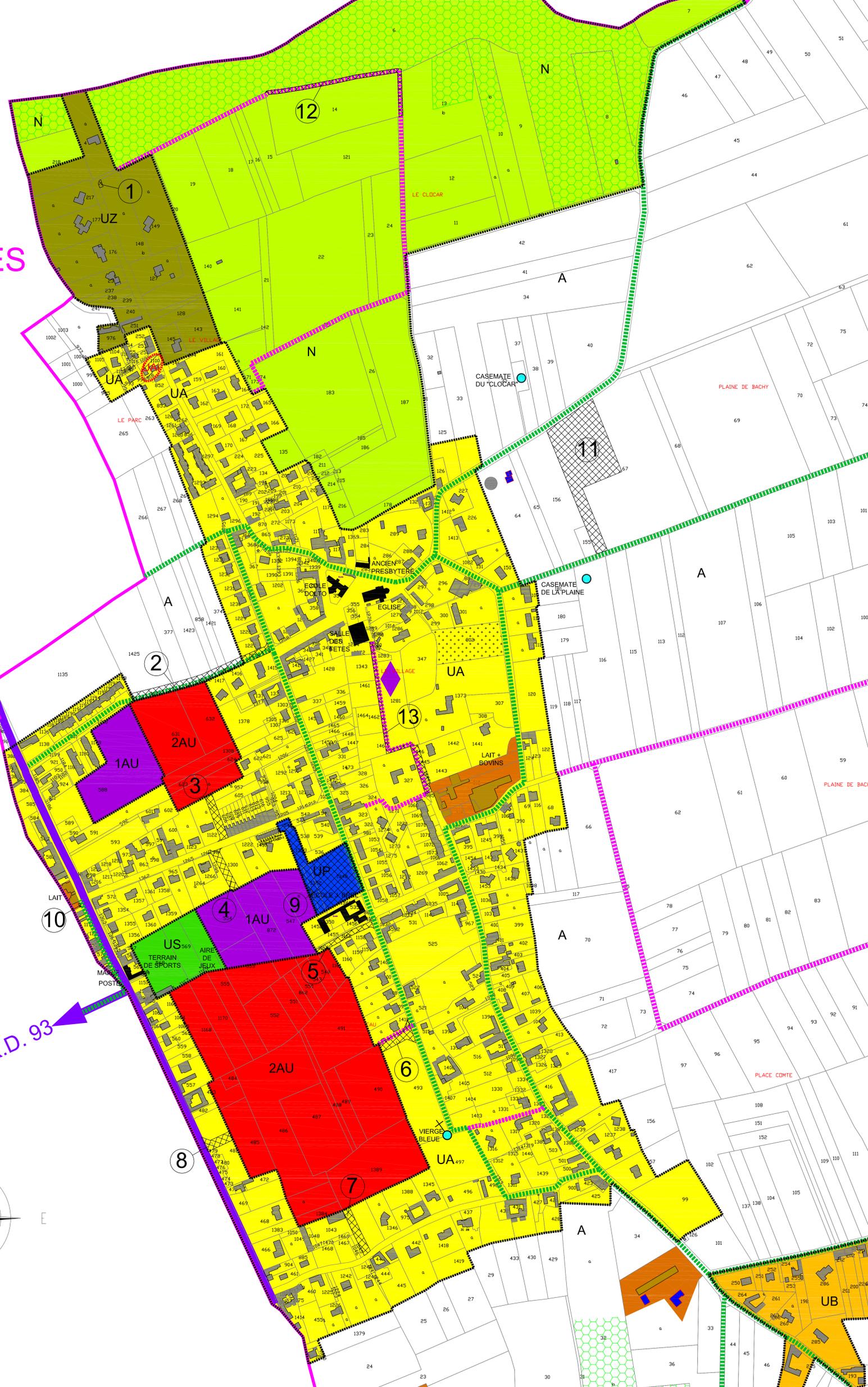
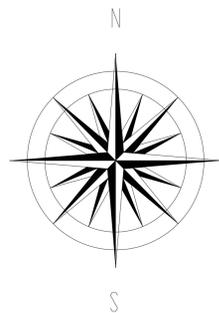
- LES AXES ROUTIERS IMPORTANTS
- LES EDIFICES PUBLICS
- ZONE EN CHANTIER (HABITATIONS)
- LE CIMETIERE
- LES EXPLOITATIONS AGRICOLES AVEC LEUR BATI
- SENTIER DE RANDONNEE CYCLISTE OU PEDESTRE INSCRIT AU P.D.I.P.R.
- SENTIER PEDESTRE D'INTERET COMMUNAL
- CONSTRUCTION RECENTE AJOUTEE
- LA LIMITE COMMUNALE

NOTE:
LA COMMUNE EST CONCERNEE PAR LE RISQUE NATUREL DE MOUVEMENT DE TERRAIN EN TEMPS DE SECHERESSE, LIE AU RETRAIT - GONFLEMENT DES SOLS ARGILEUX. IL EST CONSEILLE DE PROCEDER A DES SONDAGES SUR LES TERRAINS ET D'ADAPTER LES TECHNIQUES DE CONSTRUCTION.

BOURGHELLES

R.D. 955
vers
ROUBAIX

R.D. 93



DEPARTEMENT DU NORD

COMMUNE
DE
BACHY

PLAN LOCAL D'URBANISME

PLAN DE ZONAGE

*P.L.U. approuvé par délibération du Conseil Municipal
le 05 Janvier 2007.*

JANVIER 2007

Le centre

F.H.R. Etudes et réalisations d'Urbanisme.